

CanWaCH

Canadian Partnership for
Women and Children's Health



CanSFE

Partenariat canadien pour
la santé des femmes et des enfants

**Mémoire pour les consultations
prébudgétaires en vue du budget de 2020**

Présenté par :

**Le Partenariat canadien pour la santé des femmes et des enfants
(CanSFE)**

INVESTIR – MENER – S'ÉPANOUIR

Liste des recommandations :

Recommandation 1 : Que le gouvernement du Canada respecte pleinement son engagement de financement du 4 juin 2019 consistant à augmenter son investissement en le faisant passer à 1,4 milliard de dollars par année d'ici 2023, pendant 10 ans, pour la promotion de la santé et des droits des femmes et des filles partout dans le monde. Il est recommandé qu'à l'aide de ce financement, le gouvernement adopte une approche de politique intégrée et sans cloisonnement vis-à-vis les programmes de santé mondiaux pour les femmes et les enfants. On témoignerait ainsi d'une série complète et plurisectorielle d'interventions tout au long de la vie, englobant la gamme d'expertises du Canada en matière de santé, de droits et de nutrition des nouveau-nés, des enfants, des adolescents et des femmes.

Recommandation 2 : Que dans le cadre de son investissement dans la santé et la nutrition des femmes, des adolescents, des enfants et des nouveau-nés de par le monde, le gouvernement du Canada intègre pleinement le financement à tous les programmes en prévoyant des approches novatrices face à la mesure et à l'évaluation de résultats qui orientent les données en fonction de l'impact.

Recommandation 3 : Que le gouvernement du Canada augmente les dépenses du Canada en matière de développement mondial et d'aide humanitaire sur une période de 10 ans, à compter de 2020, grâce à des augmentations annuelles prévisibles de 15 % versées dans l'enveloppe de l'aide internationale (EAI).

Nous sommes reconnaissants d'avoir l'occasion de présenter un mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget de 2020. CanSFE se réjouit de cette occasion de présenter ses recommandations au cours des audiences de consultation prébudgétaire du Comité permanent des finances.

Le Canada est un chef de file mondial en matière de santé des femmes et des enfants, et nous devons continuer d'être des leaders

Le droit à la santé fait partie de notre identité canadienne; ce droit a créé à l'échelle des gouvernements une tradition dont nous sommes fiers : celle de jouer un rôle de chef de file en améliorant la santé et le mieux-être des personnes les plus marginalisées dans le monde. Le rôle de chef de file que joue le Canada en matière de santé à l'échelle internationale est soutenu par les efforts collectifs et l'expertise des gouvernements, des organismes de la société civile, des institutions de recherche, des médecins praticiens et autres participants.

L'audacieux engagement du Canada face à l'égalité entre les sexes, la santé et les droits se présente à un moment critique où des reculs au chapitre des droits relatifs à la santé sexuelle et procréatrice (DSSP) sont vivement ressentis partout dans le monde. Qui plus est, le leadership canadien est crucial alors que le monde compose avec les effets déstabilisants des changements climatiques sur les populations les plus pauvres et les plus vulnérables du monde. Sans intervention urgente, les changements climatiques pourraient précipiter 100 millions de personnes de plus dans la pauvreté d'ici 2030.¹

La communauté internationale a apporté d'importants progrès en matière de santé des femmes, des adolescents et des enfants, mais le Canada doit prendre l'initiative maintenant plus que jamais. Depuis 1990, le taux mondial de mortalité maternelle a chuté de 44 %², le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a diminué de 58 %³ et le taux de fertilité des adolescentes a diminué pour passer de 65 à 44 naissances par 1 000 filles âgées de 15 à 19 ans.⁴ Alors même que nous soulignons des réalisations importantes, nous savons que le travail n'est pas terminé et que les femmes et les filles en situation de conflit n'ont pas profité de ces gains importants. Chaque année, dans 50 pays du monde, plus de 5 millions de mères, d'enfants et d'adolescents meurent à la suite de conditions en majorité évitables, et les économies de ces pays perdent des milliards de dollars en raison de la piètre santé et nutrition. Sans investissement soutenu et intervention fondée sur l'impact, des gains durement gagnés pourraient être perdus. Le leadership canadien demeure capital.

Qu'est-ce que CanSFE?

Fondée en 2011, notre organisation est fière de compter parmi ses membres une centaine d'organisations non gouvernementales, des institutions d'enseignement et des associations de professionnels de la santé qui travaillent en collaboration de manière à ce qu'un plus grand nombre de femmes et d'enfants survivent et s'épanouissent dans le monde.

Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada respecte pleinement son engagement de financement du 4 juin 2019 consistant à augmenter son investissement en le faisant passer à 1,4 milliard de dollars par année d'ici 2023, pendant 10 ans, pour la promotion de la santé et des droits des femmes et des filles partout dans le monde. Il est recommandé qu'à l'aide de ce financement, le gouvernement adopte une approche de politique intégrée et sans cloisonnement vis-à-vis les programmes de santé mondiaux pour les femmes et les enfants. On témoignerait ainsi d'une série complète et plurisectorielle d'interventions tout au long de la vie, englobant la gamme d'expertises du Canada en matière de santé, de droits et de nutrition des nouveau-nés, des enfants, des adolescents et des femmes.

¹ <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/climatechange/overview>

² <https://data.unicef.org/topic/maternal-health/maternal-mortality/>

³ https://www.who.int/gho/child_health/mortality/mortality_under_five_text/en/

⁴ <https://apps.who.int/gho/data/node.xgswcah.31>

Le programme d'épanouissement : une approche fondée sur les données probantes et axée sur l'impact en matière de leadership canadien sur la santé et les droits des femmes, des adolescents et des enfants

Vu la fin prévue en 2020 des engagements financiers du Canada en matière de santé mondiale des femmes et des enfants, une coalition diversifiée d'organismes importants du Canada voués à la santé mondiale se sont réunis en 2018 dans le but d'élaborer le programme d'épanouissement, une vision collective de la prochaine phase du leadership canadien. Le programme d'épanouissement décrit une approche intégrée et sexotransformatrice vis-à-vis la santé, les droits et la nutrition qui permettrait au Canada d'approfondir son impact dans la vie des femmes, des adolescents et des enfants de partout dans le monde, y compris ceux en situation de fragilité et de conflits.

Le programme d'épanouissement est un programme holistique qui place la femme, l'adolescent ou l'enfant au centre, en superposant tout autour d'eux les interventions dont ils ont besoin et auxquels ils ont droit, et en fermant les silos artificiels qui ont une incidence négative sur la santé et d'autres progrès. Le programme tire aussi parti de la voix unique et de la réputation mondiale du Canada pour stimuler des progrès là où nous avons une contribution stratégique à apporter, et là où il y a un besoin critique, mais insatisfait. Cela a principalement lieu dans les domaines les plus négligés et les plus stigmatisés des DSSP, en plus de la santé des adolescents, de la défense des droits de santé et de la collecte et de l'analyse de données.

Pour accomplir ce programme complet, les responsables du programme ont demandé au gouvernement du Canada de renouveler les engagements annuels actuels de 1 milliard de dollars en y ajoutant un investissement supplémentaire de 400 millions de dollars par année, pour 10 ans, à compter de 2020. Ils ont demandé que 500 millions de dollars de ce financement soient consacrés chaque année aux domaines négligés des DSSP.

Engagement accru du Canada vis-à-vis la santé et les droits des femmes et des enfants

Le 4 juin 2019, face aux données probantes présentées dans le programme d'épanouissement, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il augmentera son financement à l'appui de la santé des femmes et des filles partout dans le monde, l'établissant à 1,4 milliard de dollars par année d'ici 2023. Cet investissement historique représentant un engagement sur dix ans soutiendra les DSSP et la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants – 700 millions de dollars seront investis chaque année dans les DSSP à compter de 2023. Le gouvernement du Canada a précisé que cet investissement ferait avancer le Programme de développement durable à l'horizon 2030, promouvrait les DSSP partout dans le monde et tirerait parti du leadership mondial du Canada en matière d'égalité entre les sexes.

Une approche de politique intégrée et sans silo face aux programmes de santé d'envergure mondiale

Les femmes et les enfants ne vivent pas en santé dans des compartiments et dans des silos. Par conséquent, nous exhortons le gouvernement du Canada à mettre en œuvre cet investissement historique à l'aide d'un continuum de soins complet afin de s'assurer que l'accès aux soins de santé correspond à une variété d'étapes de la vie, de contextes et de paramètres. Cette approche nécessite le déploiement d'une gamme complète d'interventions qui bénéficient de l'expertise du Canada dans plusieurs domaines : la santé et la nutrition des nouveau-nés, des enfants, des adolescents et des femmes. Ce qui comprend, pour ces dernières et pour les filles, la santé en matière de reproduction – ce qui inclut la santé sexuelle et maternelle – pendant toute leur vie.

CanSFE exhorte aussi le gouvernement du Canada à se fixer pour priorité de ne s'oublier personne... où que ce soit. Dans les situations de crise humanitaires, au moins 75 % de ceux qui sont déplacés sont des femmes, des adolescents et des enfants, et parmi ceux-ci plus de la moitié des mères, des nouveau-nés et des enfants meurent dans ces situations. Malgré les coûts possiblement plus élevés associés à l'exécution des programmes, nous ne devons passer outre les droits et le bien-être des personnes vivant dans les contextes humanitaires les plus désespérés et les plus fragiles.

Des soins urgents tout au long de la vie

Petite enfance

- Chaque année, 2,5 millions de nouveau-nés meurent à la naissance.⁵
- Un nourrisson sur cinq n'a pas accès aux vaccins dont il a besoin pour demeurer en santé.⁶

L'enfance

- Chaque jour, 15 000 enfants meurent avant d'atteindre l'âge de cinq ans. Plusieurs d'entre eux meurent de maladies évitables, comme la pneumonie, la diarrhée et la malnutrition.⁷
- Chaque année, plus de 3 millions de fillettes, la plupart n'ayant pas atteint l'âge de cinq ans, courent le risque de mutilation génitale féminine.⁸

L'adolescence

- À l'échelle mondiale, pour les filles âgées de 15 à 19 ans, les complications de la grossesse et de l'accouchement sont la deuxième principale cause de décès.⁹
- Cent trente millions de jeunes filles, la plupart âgées de 15 à 17 ans, ne vont pas à l'école.¹⁰ Un des facteurs clés : les installations sanitaires inadéquates dans les écoles pour les besoins d'hygiène féminine.

⁵ <https://www.savethechildren.org/us/what-we-do/global-programs/health/newborn-health>

⁶ <https://www.unicef.org/immunization>

⁷ https://www.unicefusa.org/sites/default/files/01_190108%20UNICEF%20USA%20Thematic%20%20Paggers.pdf

⁸ <https://www.aafp.org/afp/2018/0101/p49.html>

⁹ <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/adolescent-pregnancy>

¹⁰ <https://www.worldbank.org/en/topic/girlseducation>

- Deux cent quatre-vingts millions de jeunes filles risquent de devenir des épouses-enfants.¹¹

¹¹ <https://www.girlsnotbrides.org/700-million-women-married-children-reveals-new-unicef-data/>
Mémoire pour les consultations prébudgétaires en vue du budget de 2020
INVESTIR – MENER – S'ÉPANOUIR

L'âge adulte

- Toutes les deux minutes, une femme meurt des complications associées à la grossesse ou à l'accouchement.¹²
- Chaque année, 74 millions de grossesses non désirées surviennent dans les pays en voie de développement, en raison de l'inaccessibilité à des contraceptifs ou de l'utilisation inefficace de contraceptifs.¹³
- 60 % des morts maternelles se produisent dans un contexte touché par les conflits, les catastrophes et les déplacements.¹⁴
- À l'échelle mondiale, 35 % des femmes subissent des violences physiques ou sexuelles de la part d'un partenaire ou des violences sexuelles de la part d'un non-partenaire. La violence fondée sur le sexe ou le genre est plus fréquente en situation d'urgence ou de crise humanitaire.¹⁵

Le Canada PEUT changer les choses par une approche intégrée

Si des soins appropriés étaient donnés à toutes les femmes enceintes et à tous les nouveau-nés, combinés à la fourniture de moyens modernes de contraception pour les femmes qui veulent éviter la grossesse, la mortalité puerpérale diminuerait de 73 % et les décès de nouveau-nés chuteraient de 80 % par année.¹⁶

De cinq à six millions de vies peuvent être sauvées et des avantages économiques variant entre 80 et 100 milliards \$ US pourraient être réalisés si on immunisait 300 millions d'enfants sur une période de cinq ans.¹⁷

En améliorant la santé physique, mentale et sexuelle des adolescents âgés de 10 à 19 ans, au coût de 4,60 dollars par personne par année, on réaliserait 10 fois les avantages économiques, on sauverait la vie de 12 millions d'adolescents et on éviterait 30 millions de grossesses non désirées.¹⁸

La malnutrition coûte 3,5 billions de dollars chaque année. Chaque dollar investi en nutrition donne un rendement de 16 dollars ou plus. Atteindre les cibles en nutrition à l'échelle mondiale donne des résultats : 3,7 millions d'enfants dont la vie est sauvée, 65 millions d'enfants en moins dont la croissance n'est pas ralentie et 265 millions de femmes en moins souffrant d'anémie.¹⁹

Recommandation 2

Que dans le cadre de son investissement dans la santé et la nutrition des femmes, des adolescents, des enfants et des nouveau-nés de par le monde, le gouvernement du Canada intègre pleinement le financement à tous les programmes en prévoyant des approches novatrices face à la mesure et à l'évaluation de résultats qui orientent les données en fonction de l'impact.

Le gouvernement du Canada et ses partenaires doivent de toute urgence intensifier nos efforts de collecte, de partage et d'analyse de données.

¹² <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/maternal-mortality>

¹³ <https://www.guttmacher.org/report/contraceptive-failure-rates-in-developing-world>

¹⁴ https://www.who.int/hac/crises/ssd/releases/who_sustainable_development_goals/en/

¹⁵ <http://www.unwomen.org/en/what-we-do/ending-violence-against-women/facts-and-figures>

¹⁶ <https://www.guttmacher.org/fact-sheet/adding-it-up-contraception-mnh-2017>

¹⁷ <https://www.gavi.org/about/mission/facts-and-figures/>

¹⁸ <https://www.unfpa.org/press/lancet-investing-adolescent-health-education-could-bring-tenfold-economic-benefit>

¹⁹ <https://globalnutritionreport.org/>

Le Canada doit continuer d'investir dans ses efforts essentiels visant à mettre au point des outils qui nous permettent de passer d'une simple déclaration de nos activités et l'établissement de liens entre nos activités et l'impact à l'aide d'une théorie du changement fondée sur les données probantes. Cela signifie une meilleure compréhension de la façon dont les extrants conduisent à des résultats, non pas seulement dans le cadre de projets précis, mais à l'échelle infranationale, nationale et régionale. Pour ce faire, nous devons interpréter nos efforts comme faisant partie d'un projet collectif mondial destiné à faire avancer les objectifs de développement durable (ODD) et d'autres cadres internationaux.

Nous recommandons que le Canada accélère le rythme auquel il travaille à ce qui suit :

- harmoniser les indicateurs normalisés afin de suivre l'avancement de ses propres travaux liés aux ODD et aux cibles et indicateurs de l'Organisation mondiale de la santé;
- améliorer les données sur les populations les plus vulnérables et les plus difficiles à rejoindre, en mettant l'accent sur les données désagrégées par sexe et l'intersection d'autres facteurs;
- travailler en collaboration afin de renforcer les systèmes nationaux visant la collecte de données à l'échelle régionale, provinciale et nationale;
- tenir compte du fardeau que les exigences relatives aux données imposent aux partenaires et aux fournisseurs locaux, et cerner des possibilités où nous pouvons travailler plus efficacement ou rechercher un soutien et un financement supplémentaires;
- assurer l'équilibre entre les données quantitatives et qualitatives afin de mieux comprendre les normes en matière de genre, les iniquités sociales et les causes profondes du mauvais état de santé.

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada augmente les dépenses du Canada en matière de développement mondial et d'aide humanitaire sur une période de 10 ans, à compter de 2020, grâce à des augmentations annuelles prévisibles de 15 % versées dans l'EAI.

L'investissement accru du Canada dans la santé des femmes et des enfants devrait faire partie d'augmentations annuelles soutenues, prévues et progressives de l'EAI. Les avantages d'une EAI canadienne accrue ont un impact incroyable sur la santé, la pauvreté et l'inégalité à l'échelle mondiale et sur la résolution des répercussions les plus graves des changements climatiques. Reconnaisant la nature intégrée du programme d'épanouissement, de la Politique d'aide internationale féministe du Canada ainsi que du programme de 2030, l'investissement ciblé dans la santé des femmes et des enfants annoncé le 4 juin 2019 devrait compléter, et non remplacer, les autres investissements dans la coopération en matière de développement mondial et dans l'aide humanitaire.

L'EAI du Canada doit tenir compte du fait suivant : tout comme les droits de la personne sont indivisibles, il en va de même pour l'avancement des objectifs de développement. Nous devons donc engager des ressources suffisantes pour nous assurer que les objectifs de développement ne se font pas concurrence, mais sont plutôt recherchés en coopération et de manières qui sont efficaces et efficientes. Pour que le Canada réalise les objectifs ambitieux du programme de 2030, le pays doit engager des ressources suffisantes afin d'atteindre ces objectifs de développement.